

BLAINVILLOIS



Avril 2017

ACTUALITÉS

1^{ÈRE} CÉRÉMONIE CITOYENNE À BLAINVILLE-SUR-L'EAU • Samedi 25 mars

L'objectif de cette cérémonie, inédite à Blainville-sur-l'Eau, était d'accueillir les jeunes majeurs dans la citoyenneté en leur remettant solennellement leur première carte électorale et en leur rappelant leurs droits et leurs devoirs de citoyens français.

L'atteinte de la majorité est un événement très important. C'est une nouvelle partie de la vie qui commence et cet événement mérite d'être célébré comme il se doit par une cérémonie solennelle.

Le maire, ses adjoints, les conseillers municipaux, les membres de la commission de révision électorale ont donc accueilli avec plaisir et solennité les nouveaux électeurs majeurs de la commune.

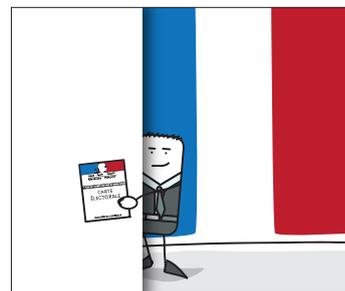
Dix-huit d'entre eux avaient fait le déplacement.

À 18 ans, chaque citoyen français acquiert de nouveaux droits et, parmi ceux-ci, le droit de vote qui donne la possibilité de participer aux différents scrutins locaux, nationaux et européens. Les jeunes majeurs acquièrent aussi les droits et les devoirs de tout citoyen français. Comprendre ce que cela implique est l'enjeu du livret du citoyen qui leur a été remis en même temps que leur première carte d'électeur.

Lors de son discours, Monsieur le Maire a rappelé les valeurs de notre République, le socle de notre démocratie et le fondement du vivre ensemble dans notre société. Il a également rappelé les valeurs de notre devise nationale : Liberté, Égalité, Fraternité. Valeurs au combien nécessaires de rappeler dans la période troublée que nous vivons.

Les élections présidentielles et législatives approchant à grand pas, les jeunes ont été invités à y participer en se rendant dans l'isoloir. Certains d'entre eux se sont d'ores et déjà portés volontaires pour aider à la tenue des bureaux de vote. Une première initiative citoyenne qui sera, à coup sûr, remarquée et appréciée par les Blainvillois.

La Marseillaise et le pot de l'amitié ont conclu de bien belle manière cette première cérémonie citoyenne à Blainville.



INFOS PRATIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence en Mairie le **lundi 10 avril** à partir de 14 h 30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Attention, nouvelles modalités de recueil des demandes CNI depuis le 28 mars. **La liste des mairies équipées est disponible sur blainvillesurleau.fr.**

Plus d'information www.service-public.fr

Dès le 28 mars dans la Meurthe-et-Moselle
la carte d'identité à portée de clic!

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 20 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

MES DÉMARCHES à portée de clic!

Liste des mairies : www.meurthe-et-moselle.gouv.fr

CCVM

Collecte des ordures ménagères

Rattrapage des jours fériés.

(sauf Cités Est et Haut des Places)

Jour férié : lundi 17 avril

jour de remplacement : samedi 15 avril.

Jour férié : lundi 1^{er} mai

jour de remplacement : samedi 29 avril.

Calendrier complet de collecte téléchargeable sur blainvillesurleau.fr.

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez le compte rendu détaillé sur www.blainvillesurleau.fr rubrique La Mairie et sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

CR SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2017.

Le CR du conseil municipal du 15 février est adopté à la majorité. 7 abstentions

1-**Comptes administratifs 2016** : Après la présentation des différents comptes administratifs du budget général et des budgets annexes, les comptes administratifs 2016 sont validés à la majorité. 6 abstentions.

2-**Comptes de gestion 2016** : Le compte de gestion 2016 établi par le trésorier est validé à l'unanimité.

3-**L'affectation des résultats de l'exercice 2016** est validée à l'unanimité.

4-**Débat d'orientation budgétaire 2017** : Le conseil municipal vote à l'unanimité avoir eu connaissance du Débat d'Orientation Budgétaire 2017.

5-**Indemnités des élus** : Les élus de la majorité proposent de ne pas appliquer le nouveau barème permettant l'augmentation de l'indemnité du maire et des adjoints et de la maintenir au montant actuel. Proposition votée à l'unanimité.

6- Une **subvention exceptionnelle** d'un montant de 300 € est accordée à l'unanimité à l'association Nature Passion à l'occasion de sa 9^{ème} Biennale.

7-**EPCI** : Le conseil municipal à la majorité-4 abstentions- se déclare opposé au transfert de la compétence d'élaboration du PLU à l'EPCI.

8-**Urbanisme** : Le déclassement d'une voie appartenant au domaine public est autorisé à l'unanimité afin de ne pas retarder la vente d'une construction. Il sera procédé à la vente de celle-ci aux propriétaires actuels.

INFOS MUNICIPALES

AIDE AU DÉPART EN CENTRE DE VACANCES

Des permanences de renseignements et d'inscriptions sont organisées à la salle des Mariages de la Mairie :

➤ le **mercredi 19 avril de 9 h 00 à 12 h 00**

➤ le **lundi 15 mai de 16 h 00 à 19 h 00.**

Se munir de l'attestation de l'aide au Temps Libre de la CAF, de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 et d'un justificatif de l'organisme de vacances si une inscription a déjà été effectuée. Pour toute information complémentaire, s'adresser au CCAS 03 83 75 50 32 • ccas@blainvillesurleau.fr.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires se dérouleront à la salle des Mariages :

du lundi 15 au vendredi 19 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 15.

Sont concernés par ces inscriptions :

- les enfants des nouveaux arrivants sur la commune,
- les enfants de 3 ans (nés en 2014) entrant en maternelle.

Se munir du livret de famille.

REPAS DES SENIORS. Cette année encore, une belle journée pour nos anciens.

200 aînés environ ont répondu présents le 25 février à l'invitation du CCAS et de la municipalité pour le traditionnel repas annuel qui leur est dédié.

La prestation fort appréciée de l'orchestre local Lunéville Ambiance Musique, la qualité du repas proposé par le traiteur blainvillois SPIESS et le dynamisme des nombreux élus présents et autres bénévoles, ont permis à tous de passer un beau moment de convivialité et de solidarité.

Ont été mis à l'honneur :

Madeleine MAIRE (92 ans) et René BEUCHET (91 ans), les doyens du jour.

Suzanne TIRABOSCHI et Madeleine PIERRE dit Mado pour leurs actions de bénévolat envers les Blainvillois depuis plus de 40 ans.

Mireille CHOSEROT qui fêtait ses 70 ans le jour même.

À noter, que cette année, toutes les personnes inscrites ont été présentes ! Que toutes soient remerciées pour la tenue de leur engagement.



PÔLE PETITE ENFANCE

Le pôle Petite Enfance de la commune doit son existence à une politique qui a toujours été forte et prioritaire en direction des enfants et des familles. Depuis de nombreux mandats, les élus se sont attachés à répondre au mieux aux besoins des familles dans un souci toujours constant d'accueil de tous dans les meilleures conditions possibles : locaux adaptés et sécurisés, personnel diplômé. Cette politique est poursuivie par l'équipe actuelle.

Le pôle Petite Enfance est composé de 3 structures :

- de 2 multi-accueils (crèches),
- d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent).

La Caf de Meurthe et Moselle est un partenaire essentiel dans le fonctionnement et la participation au financement de ces structures.

LE LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent)

Le LAEP n'est pas un lieu de garde.

Au contraire, il a pour but d'accueillir les enfants de 0 à 6 ans avec leur(s) parent(s) ou grand(s)-parent(s) afin de se rencontrer, de jouer, de partager, d'échanger...dans une ambiance bienveillante et conviviale.

Il est animé par deux accueillantes, professionnelles de la petite enfance, qui proposent, chaque semaine un thème d'atelier : peinture, modelage, jeux divers, baby-gym, spectacles...

Le LAEP est ouvert à toutes les familles gratuitement et sans inscription préalable tous les mardis de 8 h 15 à 11 h 45.

Les locaux, identiques à ceux de la ludothèque, sont situés proche de l'espace Macaron au Rampeux.

Élue en charge du pôle Petite Enfance

Évelyne SASSETTI, adjointe à l'action sociale et aux services aux familles.

Responsable du pôle Petite Enfance

Sandra GRANDJEAN.

Les 3 structures développent des objectifs communs au travers d'un projet d'établissement.

Les 3 équipes stables, motivées et compétentes, s'attachent sans cesse à atteindre ces objectifs :

- accueillir tous les enfants
- assurer leur sécurité et leur épanouissement
- favoriser leur autonomie et leur socialisation
- accueillir les familles et soutenir la fonction parentale.



LAEP

1, place du Rampeux
Maison des Associations
06 74 17 94 18
laep@blainvillesurleau.fr

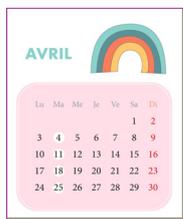
Ouverture au public

• tous les mardis de 8 h 15 à 11 h 45
Élue : Evelyne SASSETTI

Accueillantes

- Stéphanie GALLAND
- Laëtitia LOEFFLER

Programme des séances d'avril - mai et juin



Mardi 4

Poissons multicolores

Mardi 11

Mini-jeux

Mardi 18

Laep fermé

Mardi 25

Échanges entre parents
«l'entrée à l'école maternelle».



Mardi 2

Atelier modelage : pâte à sel

Mardi 9

Jeux fabrication maison

Mardi 16

Petites histoires de Coco

Mardi 23

Les animaux en comptines

Mardi 30

à partir de 9 h 30 Temps d'échanges
avec Madame CHEMINOT, péruicultrice.



Mardi 6

à 10 h 15 à la salle de gym Léo Lagrange
Babygym avec Isabelle GABRIEL de La Blainvilloise

Mardi 13

Découverte du plastique fou

Mardi 20

10 h 00 Kamishibai (petit théâtre d'images)

Mardi 27

Goûter de fin d'année.

Le LAEP sera fermé à partir du 30 juin et rouvrira
début septembre. Bonnes vacances à tous !

ZOOM SUR LES PÔLES MUNICIPAUX N°5 - LAEP / CRÈCHES

LE MULTI-ACCUEIL BERGAMOTE

20 places.

Actuellement 36 enfants de 4 mois à 3 ans y sont inscrits selon des horaires définis avec les familles.



Bergamote

1 ter rue du Presbytère
03 83 75 73 52 • 06 48 74 28 30
bergamote@blainvillesurleau.fr

Ouverture au public
• du lundi au vendredi de 7 h 00 à 18 h 30

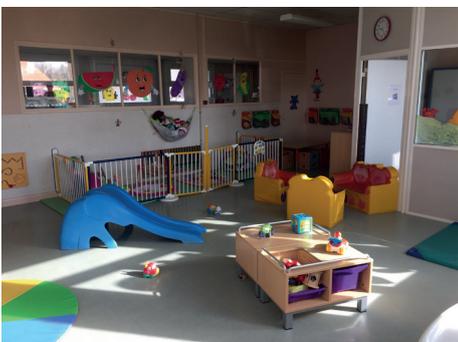
Élue : Évelyne SASSETTI



- Stéphanie GALLAND
- Ludivine MICHEL
- Patricia QUILLIOU
- Florence MADRASSI
- Axelle ROUGEOT
- Sandra GRANDJEAN
- Amandine FRANCOMME

LE MULTI-ACCUEIL LES P'TITS MOUSSES

20 places. Actuellement 38 enfants de 4 mois à 3 ans et demi y sont inscrits selon des horaires définis avec les familles.



Les P'tits Mousse

22 rue du Rendez-vous
03 83 75 04 59 • 06 48 74 28 48
petitsmousse@blainvillesurleau.fr

Ouverture au public
• du lundi au vendredi de 7 h 00 à 18 h 30

Élue : Évelyne SASSETTI



- Florence GUY
- Patricia QUILLIOU
- Sandrine BRAEM
- Catherine GAUTRIN
- Coralie SINOT
- Charlene LEBOUCHER
- Laetitia LOEFFLER

Les équipes des multi-accueils proposent des activités éducatives variées tout au long de l'année.

Les professionnelles suivent le rythme des fêtes et des saisons qui ponctuent l'année : galette des rois, carnaval, fête des grands-mères, chasse aux oeufs, fête des mères, fête des pères, sortie de fin d'année, fête du jeu, fête des crèches, St Nicolas, Noël.

Un partenariat avec la médiathèque permet aux enfants de découvrir de nouveaux livres et une sensibilisation à la lecture.



INFOS DIVERSES



Les prochaines élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017.

Les bureaux de vote seront ouverts de **8 h 00 à 19 h 00**.

Bureau N°1 • École maternelle Jean Jaurès.

Bureau N°2 • MFC

Bureau N°3 • École maternelle Haut des Places

Bureau N°4 • Salle des Mariages.

Petit rappel

Même sans carte électorale, vous pouvez aller voter.

Seule une pièce d'identité est indispensable pour pouvoir voter.

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune.

Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année qui suit leur inscription.

En ce début d'année de refonte, tous les électeurs recevront une nouvelle carte à partir de fin mars.

Si mi-avril, vous ne l'avez pas reçue, merci de vous manifester auprès du service « élections » de la Mairie.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Un bel article de l'Est Républicain paru le 10 mars dernier faisait une belle publicité et promotion pour le lotissement du Haut des Places qui venait enfin de s'ouvrir à la construction –

De cela nous vous avons fait part dans le Blainvillois de mars.

L'article de l'Est Républicain faisait également part d'une inauguration qui avait eu lieu en présence de nombreux invités : élus, notaire, responsables de différents services etc

De cela, nous n'avions pas pu vous informer puisque nous n'y étions pas conviés.

Ne pas inviter tous les conseillers municipaux, et tout particulièrement ceux de notre groupe, deviendrait-il une habitude de Monsieur le Maire et de son équipe ? Nous n'osons le croire !

Pour peut-être rattraper cet oubli, l'adjoint à l'Urbanisme vient de proposer à l'ensemble des conseillers municipaux, la création de groupes de travail sur différentes thématiques telles que la voirie, l'éclairage public, le plan de circulation. Nous entendons bien y répondre favorablement, y participer et apporter notre avis et « éclairage » sur ces différents points.

PARTICIPER, c'est notre volonté pour autant que les commissions auxquelles nous sommes inscrits se réunissent et que nous y soyons conviés dans les délais normaux,

Très bonne lecture

Le 20/03/17 - Les conseillers de « **Pour Blainville, toujours en action** » Facebook : Blainville toujours en action »
Annie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL

RAPPEL CITOYEN

VOUS RÉALISEZ DES TRAVAUX ? VOUS DÉMÉNAGEZ ?

Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de la commune. L'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) dépend du type d'occupation de la voirie. Tout usager peut engager cette démarche : particulier riverain, concessionnaire de service public, maître d'œuvre ou conducteur de travaux, entreprise de BTP...



DEMANDE DE PERMIS DE STATIONNEMENT

Il autorise l'occupation sans emprise au sol :

- > ravalement de façade (installation d'échafaudage ou de palissade),
- > pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir,
- > dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...),
- > stationnement provisoire d'engin (grue, camion-nacelle...) ou de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles...

Si le chantier impacte la circulation publique, la demande doit être complétée par une demande d'arrêté de circulation.

DEMANDE D'ARRÊTÉ DE CIRCULATION

Si la réalisation des travaux nécessite d'interrompre ou de modifier la circulation, il est nécessaire d'en obtenir l'autorisation par un arrêté temporaire de police de circulation, préalable à la mise en place d'une signalisation spécifique.

Pour toute constitution de dossier, nous vous invitons à vous adresser à la mairie.

Tout défaut de constitution de dossier vous expose à arrêt immédiat de vos travaux et engage entièrement votre responsabilité dans le cas de survenue de préjudice matériel ou physique à autrui.



CULTURE - LOISIRS - DIVERS

Jeudi 6 avril - Thé dansant

14h30 - MFC. Organisé par l'association «Tout pour la recherche».

Vendredi 7 avril - Conférence / reportage

"Les Vosges, l'appel de la forêt", de JP VALENTIN.

20h30 - Mairie de Damelevières.

Organisée par le CdF de Damelevières.

Entrée libre. Contact : 06 25 32 71 68.

Dimanche 9 avril - Concours de pétanque

14 h 00 - Terrain face au stade de Blainville.

Organisé par Pétanque Loisirs Blainville.

Jeudi 13 avril - Thé dansant

14h30 - MFC.

Organisé par l'association Amitié partage.

Mercredi 19 avril - Don du sang

de 16 h 00 à 19 h 30 - Salle des Fêtes de Damelevières.

Samedi 22 avril - Séance de sport adapté

pour tous les enfants ayant un retard de développement.

14 h 30 > 16 h 30 - Salle Léo Lagrange.

Goûter offert. Organisée par la Blainvilloise.

Gratuit. Contact : Isabelle 06 04 44 65 17

Dimanche 23 avril - Concours de pétanque

14 h 00 - Terrain face au stade de Blainville.

Organisé par Pétanque Loisirs Blainville.

Jeudi 27 avril - Thé dansant

14h30 - MFC.

Organisé par l'association Amitié partage.

Dimanche 30 avril - Loto

14h00 - Salle des Fêtes de Damelevières.

Ouverture des portes à 13h00.

Organisé par le CdF Damelevières.

Réservations au 06 25 32 71 68.

Jeudi 4 mai - Thé dansant

14h30 - MFC. Organisé par l'association

«Tout pour la recherche».

Lundi 8 mai - Repas patriotique

12h30 - MFC. Organisé par l'A.M.C de

Blainville/Damelevières et les Médailleurs

Militaires. 30 € boisson comprise.

Renseignements et réservation avant le 30

avril 03 83 75 80 13 - 03 83 75 73 36.

CCAS

Mercredis 12 et 26 avril

Repas du temps libre. 12h00 - MFC.

Inscription obligatoire au CCAS les mardis et jeudis (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Sorties-spectacles

au théâtre La Méridienne de Lunéville.

Ouvertes à tous à partir de 16 ans. Transport

assuré (minibus et covoiturage).

Départ à 20 h 00.

Mardi 25 avril - Dans la peau d'un magicien.

Vendredi 12 mai - Ballade du tueur de conifères (théâtre)

Tarifs : 13 € ou 10 € pour les + de 60 ans, les - de 18 ans.

Plus d'infos au CCAS 03 83 75 50 32.

ANIMATIONS MUNICIPALES

Dimanche 16 avril - Chasse aux œufs

• de 10h00 à 10h30 (petits jusqu'à 5 ans),

• à partir de 11h00 (de 6 à 11 ans).

Rendez-vous entrée parcours de santé.

Animation gratuite.

Sans inscription préalable.

MÉDIATHÈQUE L'EAU VIVE

Mercredi 19 avril - L'heure du conte

14 h 30 à 16 h 30 pour les 5-10 ans.

Inscriptions obligatoires à la médiathèque.

1^{er} avril > 13 mai - Concours de printemps

Thème : Fabrique un personnage de conte célèbre.

Cartes cadeaux à gagner.

Règlement et bulletin d'inscription disponibles

à la Médiathèque ou téléchargeables sur

blainvillesurleau.fr.

ANIMATIONS JEUNESSE

Viens jouer et créer à la ludothèque

Lundi 10 avril 14 h 00 > 17 h 00

Mercredi 12 avril 9 h 00 > 12 h 00

Confection d'objets et de déco de Pâques - Jeux divers.

Dans la nouvelle salle de restauration

Mercredi 12 avril 14 h 00 > 17 h 00

Tournoi de jeux avec récompenses.

Goûter chocolaté. Séances gratuites.

Règlement et bulletin d'inscription disponibles sur

blainvillesurleau.fr - rubrique Jeunesse.

Nombre de places limité.

EMEA

Vendredi 7 avril - Concert de printemps.

20 h 30 - MFC. Entrée libre.

Proposé par les chorales adultes et enfants

accompagnées par l'atelier de musiques

actuelles.

CÉRÉMONIES

Dimanche 30 avril

72^{ème} Journée du Souvenir de la

Déportation - Journée des Médailleurs

Militaires

Dépôts de gerbes :

9 h 45 Monument aux Morts Vigneulles

10 h 00 Monument aux Morts Barbonville

10 h 30 Service religieux

Église de Damelevières

11 h 20 Monument aux Morts Damelevières

11 h 45 Stèle du Souvenir Rd Pt Tuilerie

12 h 00 Monument aux Morts

Blainville-sur-l'Eau

12 h 15 Vin d'honneur Espace Nelson

Mandela à Damelevières.

COMITÉ DES FÊTES DE BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Dimanche 9 avril

Brocante littéraire

pour petits et grands

9 h 00 > 17 h 00

salle du Rampeux.

Buvette et petite restauration

sur place.

Entrée libre.

Samedi 15 avril

Soirée années 80

à partir de 20 h 00 - MFC.

Animée par DJ FLORENT.

Entrée : 15 euros avec paella.

Réservations jusqu'au 12 avril

dernier délai.

Dimanche 7 mai

Foire commerciale et

vide-grenier

Site de la Filature.

Installation des exposants dès

6 h 00.

Tarif : 2 € le mètre linéaire.

Dimanche 21 mai

Brocante des couturières

de 9 h 30 à 17 h 30 - MFC.

Entrée libre.

Buvette et petite restauration

sur place.

Réservations jusqu'au 15 mai

dernier délai.

Les bulletins d'inscription pour les animations du Comité des Fêtes sont téléchargeables sur [www.blainvillesurleau.fr / rubrique agenda](http://www.blainvillesurleau.fr/rubrique/agenda)

Pour tous renseignements sur les animations du Comité des Fêtes et réservations :

> comitedesfetes@blainvillesurleau.fr > 06 95 88 08 67 > Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau